



LA LITURGIE DU ROYAUME - II

par Marc BOSQUART

Dans le numéro 234 (juin 2015) de la revue *Le Royaume*, un premier article à propos de la réforme liturgique en cours dans l'Église de Jean donnait un certain nombre d'informations importantes et d'explications nécessaires. Après cette publication, beaucoup de membres de l'Oeuvre ont exprimé leur joie de pouvoir ainsi mieux comprendre la finalité d'un tel travail de «renouvellement» liturgique.

En effet, dans ce premier article étaient d'abord précisés les principaux objectifs de la réforme, à savoir: mettre en oeuvre la volonté de Marie-Paule, bâtir la liturgie nouvelle sur *Vie d'Amour* et s'inspirer de l'emblème eucharistique installé dans le chœur de Spiri-Maria.

D'autres points y étaient également abordés, parmi lesquels:

- la nécessité de permettre à des femmes (Mamans de la Famille ou Filles de Marie) de prendre en charge la lecture liturgique de *Vie d'Amour*, oeuvre d'une femme;
- le besoin de «marquer la polarité dans l'espace», en référence à la Polarité divine, en distinguant le féminin du masculin et le nouveau de l'ancien (cela reste à venir);
- la constitution progressive d'un grand «Patrimoine spirituel de l'humanité» dans l'esprit de la Dame de tous les peuples et de saint Jean-Paul II, son précurseur¹;
- l'obligation de compléter les paroles de la consécration eucharistique par d'autres évoquant la contribution de Marie-Paule à la nouvelle «Réalité eucharistique»;
- l'introduction, dans la messe, de la Prière donnée par la Dame, en complément du Notre-Père, la Prière donnée par le Seigneur (aménagement qui reste à venir);
- et l'explication de la citation de Marie-Paule placée au début de la messe («*C'est par amour...*») ainsi que l'éclaircissement de la formule finale inspirée de Jean-Paul II: «*Portez en vos foyers le trésor spirituel que vous avez acquis en ce jour.*»

RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE ET RELIGIEUX

Avant de poursuivre avec des informations complémentaires, il paraît opportun de revenir un instant sur le «contexte» – au sens le plus large – dans lequel a lieu la réforme liturgique. Ainsi, Marie-Paule a écrit, de toutes sortes de manières et de très nombreuses fois, que nous sommes aujourd'hui, c'est-à-dire en notre temps (début du troisième millénaire) au point de passage entre le Temps du Fils et le Temps de l'Esprit: «*Quatre Jours équivalent à quatre mille ans: les quatre mille ans de l'Ancien Testament, ou l'ère du Père dans l'attente du Sauveur. Deux Jours, ou deux mille ans, qui constituent l'ère du Fils venu pour racheter l'humanité. Il reste un Jour pour compléter la Semaine, un Jour, ou mille ans qui seront l'ère du Saint-Esprit*².» (*Le Royaume*, n° 36, nov. 1985, p. 4)

L'époque où nous vivons n'est donc pas une époque ordinaire: il s'agit d'un temps de transition entre deux grandes étapes de l'histoire de l'humanité, l'une finissant encore et l'autre commençant déjà, comme l'écrit explicitement Marie-Paule: «*Nous sommes à une fin (deuxième millénaire) qui nous achemine vers un nouveau commencement (troisième millénaire), lequel, en plus, doit nous introduire dans le Royaume terrestre.*» (*Pierres vivantes*, p. 66)

1. En référence à la rencontre d'Assise le 27 octobre 1986 et à celles qui l'ont suivie. Cf. notamment *Le Royaume*, n° 48, février 1987, p. 8, et de Père Leander Van Renterghem, le texte «Un seul dessein divin» dans *Le Royaume*, n° 231, janv.-févr. 2015, p. 18-20.

2. Marie-Paule écrit aussi: «*4000 ans de l'Ancien Testament = QUATRE JOURS; 2000 ans du Nouveau Testament = DEUX JOURS, et 1000 ans de Royaume Terrestre = UN JOUR, ou LE SEPTIÈME JOUR, car, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans sont comme un jour (2 P 3,8).*» (*Le Royaume*, n° 145, sept.-oct. 2000, p. 5)

Durant le Temps du Fils, la religion (doctrine et spiritualité, liturgie, questions de morale et conceptions diverses) était différente de ce qu'elle avait été durant le Temps du Père. Et, de même, durant le Temps de l'Esprit, la religion (doctrine et spiritualité, liturgie, questions de morale et conceptions diverses) sera différente de ce qu'elle a été durant le Temps du Fils. Ce n'est évidemment pas pour le plaisir de changer: c'est l'évolution de l'histoire de l'humanité dans sa relation avec la Divinité qui requiert de tels changements.

«À TEMPS NOUVEAU, MESURES NOUVELLES»

Dans cette perspective de succession des Temps (du Père, du Fils et de l'Esprit), n'est-il pas précisé, dans le Nouveau Testament, que «le Christ supprime l'ancien culte pour établir le nouveau» (He 10, 9)? En effet, même si le Christ a dit qu'Il venait «non pour abolir mais pour accomplir» (cf. Mt 5, 17), il n'en reste pas moins qu'Il a été à l'origine d'un nouveau culte instauré progressivement par l'Église qu'Il a fondée.

Ce qui s'en vient aujourd'hui – ce qui a déjà commencé – n'est pas du même ordre: il y aura plus d'éléments conservés de l'Église chrétienne qu'elle n'en a elle-même gardé de la religion juive (en ne tenant pas compte ici des textes de l'Ancien Testament), mais il y aura, par ailleurs, comme une ouverture, un «élargissement» sans précédent selon que l'avait si clairement pressenti Raoul Auclair qui a expliqué tant de fois la succession «PEU – BEAUCOUP – TOUS»: d'abord le peuple juif («PEU»), puis les nations chrétiennes («BEAUCOUP»), finalement la Terre entière («TOUS») (cf. *Eschatologie de notre temps*, p. 109-128).

Le but n'est donc pas de refaire autrement ce que l'Église catholique a déjà fait, mais de faire «autre chose» et de tout repenser. Marie-Paule écrivait en effet: «Bientôt, il faudra tout rebâtir, tout repenser et tout ordonner selon la Sagesse de Dieu» (*L'Hosanna de la Vie!*, p. 40), ou encore: «Nous sommes au déclin d'une civilisation. Ce sera fort différent dans l'ère qui vient.» (*Le Livre blanc IV*, p. 74) Affirmation capitale dont l'avenir prouvera toute la vérité.

C'est en ce sens que j'écrivais dans l'article précédent: «Notre tâche, en ce moment de l'Histoire des hommes, est d'incarner la foi nouvelle dans la liturgie, et non pas d'y maintenir à tout prix tous les éléments de la religion qui nous précède, à savoir le catholicisme du début du XXI^e siècle.» Aussi serait-ce une grave erreur – et le Ciel ne le permettrait pas – de vouloir prolonger simplement l'ancien dans le nouveau (qui, d'ailleurs, cesserait aussitôt d'être vraiment nouveau). C'est dans cette optique et dans cet esprit que Marie-Paule pouvait écrire en toutes lettres: «À temps nouveau, mesures nouvelles», ajoutant même: «Il faut avoir le courage d'emprunter des voies nouvelles», disait Jean-Paul II» (*Le Livre blanc II*, p. 114).

GRANDE EST NOTRE RESPONSABILITÉ

Grande et même très grande est donc notre responsabilité face à l'Histoire, mais aussi, surtout, face à Dieu: nous n'avons pas le droit de ne rien faire et d'attendre tout simplement que tout se fasse en dehors de nous – car alors rien ne se ferait finalement –, mais nous n'avons pas non plus le droit de nous tromper dans ce que nous faisons (peut-être à propos de quelques détails mais certainement pas sur les points essentiels). Bien sûr, le Ciel aide – et Marie-Paule veille assurément sur l'Oeuvre

qui poursuit sa mission –, mais le Ciel ne fera rien sans une certaine forme de collaboration de la part des hommes. Ainsi, dit la Dame, «c'est maintenant que doit venir le Saint-Esprit; et, pourtant, le Saint-Esprit ne viendra que si vous L'en priez» (51^e message, 31 mai 1955).

Ce qu'il y a lieu de faire est énorme et, cependant, très facile à définir: il s'agit de commencer à élaborer la nouvelle religion du Royaume en ajoutant partout la *Vie d'Amour* de la Dame à l'Évangile du Seigneur – en d'autres termes: adjoindre, à tous les anciens enseignements de la Rédemption, tous les nouveaux enseignements de la Co-Rédemption. Pareille entreprise consiste, en pratique, à extraire de *Vie d'Amour*:

- les fondements de la nouvelle connaissance de Dieu qui prévaudra dans le Royaume;
- de nouvelles formes de spiritualité (prières et dévotions, vie spirituelle et mystique);
- tous les éléments nécessaires afin de donner naissance à un nouveau «culte divin»;
- ce qui comprend la mise en oeuvre d'une liturgie nouvelle conforme à la foi nouvelle.

C'est surtout ce dernier point qui nous occupe actuellement, mais, dans le présent article, nous ne développerons que deux grands aspects constitutifs de la liturgie nouvelle, à savoir la question des thèmes associés aux lectures (et donc aux messes elles-mêmes) et d'autres questions relatives au «Patrimoine spirituel de l'humanité».

LES THÈMES UNISSANT LES LECTURES

Souvent, quand les membres de l'Oeuvre parlent de la messe à laquelle ils viennent d'assister, c'est le «thème du jour» qu'ils évoquent en premier. Pourtant, c'est là quelque chose de beaucoup moins nouveau qu'il y paraît, car, dans l'Église catholique, on procède de la même façon mais sans le dire: on dégage le sens ou l'enseignement d'un extrait de l'Évangile et l'on cherche (dans les épîtres et/ou les Actes des apôtres et/ou l'Apocalypse et/ou l'Ancien Testament) des passages «compatibles» ou complémentaires. Un thème est ainsi dégagé, mais il n'est pas présenté comme tel aux fidèles (il est cependant arrivé qu'il le fût, comme il l'est encore parfois dans les Églises orthodoxes).

Dans l'Église de Jean, les thèmes des lectures sont en quelque sorte devenus ceux des dimanches eux-mêmes: il n'entrait pas clairement dans mes intentions de procéder ainsi, mais, comme la première messe avec de nouvelles lectures était celle de «La Fête de la Quinquagésime divine» (le 31 mai 2015), la seconde celle de «La Fête du Saint-Sacrement», et que la troisième reprenait la fête du Sacré-Coeur de Jésus et celle du Coeur immaculé de Marie sous le titre «Les Deux Coeurs Unis», la voie était comme automatiquement tracée pour les dimanches suivants: «Le Témoignage», «Les Douze Apôtres», «La Confiance en Dieu», «La Lumière vivante», etc.

Le recours à de tels thèmes a de nombreux avantages: il permet d'éviter l'expression «dimanche du temps ordinaire» qui est, par comparaison, plutôt dénuée de sens; il est facile à retenir et permet dès lors de se souvenir plus facilement des lectures; il permet aussi, dans certains cas, d'«enseigner» le Mystère de la Dame en attirant l'attention sur l'un ou l'autre aspect de celui-ci. Ce dernier point correspond d'ailleurs au désir de Marie-Paule qui m'a confié en bonne partie le travail sur la li-

turgie parce que, disait-Elle, il fallait que celle-ci soit conforme à l'explication du Mystère qu'il m'avait été donné de transmettre. Il faut donc bien y introduire des éléments relevant de cette explication.

COMMENT LES THÈMES SONT CHOISIS

Tout d'abord, il faut savoir que les thèmes ne sont pas toujours choisis, car il arrive souvent qu'ils soient imposés par le calendrier liturgique ou par les circonstances. Il en est ainsi de toutes les fêtes religieuses, que celles-ci soient placées le dimanche ou durant la semaine, auquel cas des lectures adaptées ont également été proposées. Sur les 52 messes pour lesquelles de nouvelles lectures ont été préparées depuis le 31 mai 2015 et jusqu'à présent [21 janvier 2016], plus de 20 (c'est-à-dire 40%) correspondent à des fêtes religieuses ou à des événements particuliers, les ordinations sacerdotales par exemple.

Dans les autres cas, toujours des dimanches, un principe simple a été retenu: celui de l'alternance entre des thèmes relevant de la vie chrétienne et d'autres touchant, de manière directe ou indirecte, au Mystère de la Dame unie au Seigneur. Ainsi, parmi les premiers, nous avons eu: «*La Confiance en Dieu*», «*La Puissance de la Prière*», «*L'Union à Dieu*», «*L'Amour par-dessus tout*», «*Voir Dieu dans les autres*», etc.; et parmi les seconds: «*La Lumière vivante*», «*Le Mystère du Coeur*», «*La Montagne sainte*», «*Saint Jean et l'Église de Jean*», «*Le Royaume de la Paix*», «*Redonner le Christ au monde*», etc.

Pour ce qui est de l'attribution de tel ou tel thème à tel ou tel dimanche, il n'y a, pour l'instant, pas d'autres règles que de garder l'esprit grand ouvert aux événements du quotidien dans lesquels s'exprime souvent «la grâce du moment présent». J'aimerais d'ailleurs que les membres de l'Oeuvre puissent être témoins de la manière dont tout se place parfois tout seul et conduit à un résultat bien différent de ce qui avait été pensé initialement.

C'est ainsi que le point de départ peut être un passage de l'Évangile ou un texte remarquable et digne d'être intégré dans le «Patrimoine spirituel de l'humanité», mais, le plus souvent, c'est un écrit de Marie-Paule qui donne la note et qui se voit complété par d'autres textes. Il faut d'ailleurs qu'il en soit ainsi, sans quoi beaucoup de notions révélées par *Vie d'Amour* ne se fraieraient jamais un chemin jusque dans la liturgie. Plus tard, au fil des années, les thèmes seront repensés, parfois redéfinis, peut-être déplacés à d'autres moments de l'année s'il paraît judicieux de procéder à de tels aménagements.

LE CAS PARTICULIER DES FÊTES MARIALES

L'Oeuvre de la Dame est, dans son essence même, une Oeuvre mariale: Armée de Marie, Famille des Fils et Filles de Marie, Communautés des Fils et Filles de Marie, Spiri-Maria, Communauté de la Dame de tous les peuples, etc., toutes institutions fondées par Marie-Paule ou Mère Paul-Marie. C'est au sein de cette Oeuvre de la Dame que les coeurs se sont ouverts à la Divinité de Marie-Paule (proclamée en 2012), à la Divinité de Marie (proclamée en 2014), l'Une et l'Autre étant désormais considérées comme faisant partie de la Quinternité divine, avec tout ce que cette Réalité représente et doit signifier pour nous.

Il est donc évident que la liturgie va devoir intégrer pleinement cette (double) vérité nouvelle. En ce qui concerne Marie, l'Église a déjà introduit un grand nombre de fêtes mariales (depuis la Conception de Marie jusqu'à son Assomption, plus sa Royauté), mais il y manque évidemment la célébration de sa Divinité. Par contre, en ce qui concerne Marie-Paule, presque tout reste à faire: il n'y a, pour l'instant, que l'évocation de sa Nativité, celle de sa Mort dès cette année selon qu'on peut le prévoir, et la Fête de la Dame de tous les peuples annoncée par la Dame Elle-même.

Pour les fêtes de Marie-Paule, il n'y a bien évidemment rien dans les quatre évangiles, de sorte qu'il faudra sans doute en venir un jour à un «aménagement» différent des lectures si l'on veut qu'elles correspondent aux fêtes présentes et à venir. Pour les fêtes de Marie, les quatre évangiles comportent bien quelques passages utilisables (et

utilisés), mais très peu (Annonciation, Visitation, Présentation de Jésus au Temple, présence de Marie aux noces de Cana et au pied de la Croix); par contre, il n'y a rien à propos de la Conception de Marie, de sa Nativité, de sa présence au jour le jour à côté du Seigneur, de sa Nature divine et de sa Royauté.

«L'ÉVANGILE TEL QU'IL M'A ÉTÉ RÉVÉLÉ»

Que faire? Il suffit de bien poser le problème pour que saute aux yeux la possibilité d'une solution: recourir à *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, par Maria Valtorta, qui nous fournit presque tous les textes nécessaires alors qu'il n'y a pas d'équivalents dans les quatre évangiles. Oui, mais peut-on vraiment, ne serait-ce que quelques fois par année, faire appel, pour la lecture liturgique de l'Évangile, à un passage de Maria Valtorta? Si cet «Évangile» est «authentique» et réellement d'inspiration divine, alors oui, sans hésitation, d'autant plus qu'il pourrait bien nous avoir été donné, entre autres, en prévision du besoin que nous allions en avoir aujourd'hui.



Spiri-Maria, 31 mai 2009 - Marie-Paule, assise devant le trône de la Dame de tous les Peuples.

Mais est-il «authentique» en tous points? L'Église catholique aurait pu nous répondre si sa méfiance envers tout ce qui est mystique ne nuisait pas à la capacité de discernement de ses autorités. Mais il y a une autre Autorité, tellement plus haute et tout à fait incontestable, et c'est Marie-Paule Elle-même. Aussi ai-je eu l'idée de réunir en un seul document tout ce qu'Elle avait écrit à propos de Maria Valtorta, principalement dans son article intitulé «Maria Valtorta» (*Le Royaume*, n° 38, février 1986, p. 8-10), mais aussi à divers autres endroits: l'approbation de sa part est fervente et sans détour!



Maria Valtorta,
à 25 ans.

C'est pourquoi, dans le cas de quelques fêtes mariales à propos desquelles il n'y avait rien dans aucun des quatre évangiles, j'ai proposé de lire, à la place, un passage de «*L'Évangile selon Maria Valtorta*». Toutefois, Padre Jean-Pierre, en raison de ses responsabilités dans l'Église de Jean et pour des raisons pastorales, a préféré se montrer plus prudent. C'est ainsi que, par deux fois (Royauté de Marie + Nativité de Marie), l'extrait proposé a été remplacé par un évangile traditionnel et que, deux autres fois (Immaculée-Conception + Marie Mère de Dieu), l'extrait de *L'Évangile...* a été présenté, non pas comme un évangile proprement dit, mais comme un second texte extrait du «Patrimoine spirituel de l'humanité», ce qui a donné lieu à des messes comportant quatre lectures.

C'est un arrangement provisoire en attendant qu'il soit un jour statué sur la manière dont l'Église de Jean considère officiellement l'oeuvre de Maria Valtorta. Une autre possibilité, qui permettrait de recourir à *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* comme à un «véritable évangile», serait de procéder comme pour le «Patrimoine spirituel de l'humanité», c'est-à-dire en précisant bien que l'Église de Jean ne «valide» que les textes retenus pour la liturgie de la parole et non pas les oeuvres entières dont ils sont tirés.

LE PATRIMOINE SPIRITUEL DE L'HUMANITÉ

L'introduction, dans la liturgie chrétienne – ou paulienne désormais – de textes non chrétiens pourrait paraître d'une grande nouveauté sinon même très audacieuse. Mais il n'en est rien, car voir les choses ainsi serait oublier la présence, dans la liturgie de l'Église catholique elle-même, d'une multitude de textes non chrétiens, à savoir toutes ces lectures de l'Ancien Testament qui, pour la plupart, n'annoncent même pas le christianisme ultérieur (et parfois même en contredisent les enseignements), mais évoquent plutôt des faits relevant de l'histoire du peuple juif. Marie-Paule trouvait d'ailleurs qu'il fallait «alléger» la religion de certains récits guerriers qui reflètent une conception de Dieu tout à fait dépassée aujourd'hui (tant il est vrai que, si l'Esprit inspire, Il respecte aussi les conceptions des hommes et s'y adapte bien plus qu'on croit généralement).

C'est ainsi que les textes d'auteurs non chrétiens qui ont été introduits dans notre liturgie sont parfois plus proches de nos conceptions pauliennes que ne le sont, des conceptions chrétiennes, un grand nombre de textes de l'Ancien Testament qui ont cependant été lus dans l'Église pendant des siècles. Il est important de bien prendre conscience de cette réalité, de bien la saisir, car elle met tant de choses en perspective...

Ainsi, l'une des idées principales à l'origine de la constitution du «Patrimoine spirituel de l'humanité» est de procéder à un «écrémage» de l'Ancien Testament, c'est-à-dire d'en identifier tout le meilleur et de l'introduire dans un «corpus» beaucoup plus large, à savoir un ensemble de textes qui devraient un jour pouvoir contribuer à la nourriture spirituelle de l'humanité tout entière. Et, dans cet ensemble, se retrouveront évidemment aussi de nombreux passages des Actes des Apôtres, des Épîtres et de l'Apocalypse, mais également des textes d'origines autres que chrétiennes quand ils peuvent servir à la formation de tous et vont dans le même sens que les «idées nouvelles» que le Ciel, par l'Oeuvre de la Dame, veut introduire à présent dans le monde en vue du Royaume.

Que ces textes n'aient pas été rédigés par leurs auteurs en vue d'un usage liturgique ne doit pas nous faire oublier que saint Paul non plus n'écrivait pas ses lettres aux Éphésiens, Galates et Thessaloniens en se disant que, deux mille ans plus tard, elles seraient encore lues dans toutes les églises de la chrétienté.

CE QUE LES HOMMES ONT PRODUIT DE PLUS BEAU

L'appellation *Patrimoine spirituel de l'humanité* n'est donc pas un autre nom par lequel désigner les épîtres et les lectures de l'Ancien Testament, mais comme une sorte de «seau» sous lequel doit être progressivement réuni tout ce que l'humanité, sous inspiration céleste, a produit de plus beau, de plus remarquable et de plus riche en matière de textes spirituels utilisables dans un cadre liturgique (à l'exception des évangiles et des oeuvres de la Dame qui doivent être reçus comme étant en soi de «purs dons célestes»).

En ce sens, il aurait fallu ne recourir à cet intitulé que dans le cadre des messes avec lectures nouvelles et ne pas l'utiliser les jours de semaine par exemple, car cela modifie la perception qu'on peut avoir de la finalité de ce changement. Mais, pour des raisons pastorales et pour ne pas risquer de brouiller les lecteurs, il a été procédé à une uniformisation de la présentation. La petite incohérence ainsi créée devrait cependant disparaître d'elle-même au fil des années, quand les messes de semaine auront elles aussi été changées pour ne plus comporter qu'une lecture de l'Évangile et une autre tirée des Oeuvres de la Dame.

Il faut encore signaler, pour terminer, que les textes du «Patrimoine» sont chaque fois présentés un peu comme des «parenthèses» dans le cadre de l'ensemble de la liturgie de la parole. Ils sont «encadrés» par l'annonce «*Il est écrit...*» et la conclusion «*C'était...*», mais, surtout, le texte est identifié avant et après la lecture, par exemple: «*Aujourd'hui un texte d'Ibn Arabi, mystique musulman*», puis la lecture, puis la «fermeture de la parenthèse»: «*C'était un texte d'Ibn Arabi, mystique musulman*».

Cette manière de procéder donne une grande latitude dans le choix des textes, étant toujours sauve l'exigence de qualité. D'ailleurs, jusqu'à présent, les membres de l'Oeuvre ont été, pour la plupart, plutôt bien impressionnés par la haute portée spirituelle, voire mystique, de ces écrits relevant d'autres religions, d'autres cultures religieuses, dans lesquels il nous est pourtant si facile de nous reconnaître et desquels nous pouvons retirer tant de bienfaits pour notre propre cheminement spirituel.

TOUT CE QUI RESTE ENCORE À FAIRE

Pour l'heure, il reste énormément de travail à faire, et dans un grand nombre de domaines. Ainsi, la tâche la plus urgente est de mettre la touche finale à la nouvelle Prière eucharistique, en plus d'introduire quelques petites améliorations dans les paroles déjà ajoutées à celles de la Consécration. De même, il faudrait déplacer le Notre-Père, introduire la Prière de la Dame, et créer l'espace, après la communion, pour une action de grâce plus développée qu'elle ne l'est à présent. Tant il est vrai que l'Eucharistie doit devenir plus que jamais le centre et le sommet de l'Office divin qui nous réunit.

C'est pourquoi, pendant au moins toute la durée du Carême 2016, il n'y aura pas de lectures nouvelles, à l'exception de celle d'un écrit de Marie-Paule chaque dimanche. Les lectures de l'épître et de l'évangile seront donc, pour un temps, celles de l'Église catholique. Une telle «pause» – une sorte de petit «carême» – permettra de mieux préparer la suite et, notamment, le premier anniversaire de la mort de Marie-Paule et les cérémonies de la fin du mois de mai, en plus de la liturgie des dimanches après Pâques.

Plus tard, quand la liturgie sera plus avancée, se posera la question d'un certain nombre de prières à repenser de manière à les rendre conformes à notre foi en la «Divinité nouvelle». Il y a beaucoup de réalités diverses à considérer. Par exemple – et c'est un point central –, pouvons-nous continuer de demander à Marie de «prier pour nous» comme nous l'avons toujours fait, sachant que nous la considérons désormais comme une véritable Personne divine, «membre à part entière» de la Quinternité divine? Et la même question se pose à propos de Marie-Paule.

Il va donc falloir un jour adapter nos prières personnelles et collectives ainsi que certains chants liturgiques. Il y a déjà toutes les belles oraisons composées par Padre Jean-Pierre et d'autres prières nouvelles qui ont été proposées (*Consécration à Marie-Paule, Prière à la Quinternité, Prière en l'honneur de l'Eucharistie*, etc.). Mais il va falloir s'étendre à d'autres éléments de notre culte et penser par exemple aux sacrements autres que l'Eucharistie qui vont exiger des formulations plus appropriées, d'autant plus que certains d'entre eux ne peuvent plus être perçus tout à fait comme avant la Co-Rédemption. Peut-être même s'ajoutera-t-il d'autres «rites» à définir autrement.

Plus tard encore, il va falloir un nouveau résumé de la foi (qui pourrait ou non s'appeler *Credo*), une nouvelle définition de la foi (qui pourrait ou non s'appeler *catéchisme*), un nouveau missel, un nouveau bréviaire et de nouvelles prières d'adoration, voire un calendrier liturgique entièrement repensé. Enfin, dans un avenir vraiment très lointain, les hommes pourront-ils encore demander à Notre Père «*Que ton Règne vienne... sur la Terre comme*

au Ciel», alors que son Royaume sera pleinement advenu?

AU COEUR DE TOUT: L'EUCHARISTIE

Quand toute la Prière eucharistique aura été repensée puis mise en application, nous aurons l'occasion de revenir sur la Consécration, les paroles ajoutées à celle-ci, leur raison d'être et leur signification. Tout le monde, alors, pourra constater à quel point elles sont «tissées» de paroles de Marie-Paule, tirées de *Vie d'Amour* et de ses autres écrits.

Car Marie-Paule et *Vie d'Amour*, qui sont au coeur de notre foi – qui sont le coeur de notre foi –, nous conduisent à centrer plus que jamais toute la liturgie sur l'Eucharistie. Celle-ci, nous le comprendrons pleinement plus tard, est en effet le «résumé», le «condensé de Mystère» le plus admirable qu'on puisse imaginer. Pour en saisir le sens, il faut en effet se référer aux trois corps qui constituent l'homme – et, donc, aux trois mondes qui forment son «domaine» dans l'univers –; il faut aborder toute la question de la transformation de l'être après sa sanctification première, à savoir la glorification de la personne et finalement sa divinisation (pour lors le propre du Rédempteur et de la Co-Rédemptrice, mais demain, dans une certaine mesure, accessible à tous les ressuscités dans le Royaume); il faut «entrer» dans la relation des Personnes divines entre Elles au sein de la Quinternité. C'est à ce titre, en ce sens, que tout est réellement «dans» l'Eucharistie.

Telle est aussi la raison pour laquelle Spiri-Maria est un «Centre eucharistique et marial» – «*marial*» parce qu'on y vénère désormais Marie-Mère et sa Fille Marie-Paule comme étant pleinement divines, et «*eucharistique*» parce que l'Eucharistie – la transmutation qu'elle requiert et la divinisation qui la «met en oeuvre» – est vraiment le «Miracle absolu», le Coeur du monde, et c'est Marie qui nous a donné de le comprendre aujourd'hui.

Durant le XX^e siècle, beaucoup de monde a rejeté Marie de crainte, arguait-on, qu'Elle ne fasse ombre à Jésus. De même, la plupart des adversaires de Marie-Paule l'ont accusée de promouvoir le culte de sa propre personne et de se glorifier Elle-même au détriment de Jésus-Christ. Rien n'est plus faux! La preuve? Eh bien, maintenant qu'Elle est morte et que les membres de l'Oeuvre de la Dame entendent, à la messe, en plus de la parole de Jésus, celle de Marie-Paule aussi, et maintenant qu'il est annoncé que Marie-Paule est autant l'Eucharistie que Jésus Lui-même, est-ce que nous aimons Jésus-Christ davantage – et la Divinité tout entière avec Lui – ou est-ce que nous L'aimons moins? Dans la réponse à cette question nous est indiqué ce que tout le monde (adversaires autant que fidèles de la Dame) devrait penser de la réforme liturgique en cours au sein de l'Oeuvre que la Mère du Royaume nous a donnée.

Marc Bosquart, le 27 janvier 2016.

